

FICHE ENTREPRISE

Reçu le :

Traité par :

DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION EN FORMATION EN ALTERNANCE

À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE ET À RETOURNER AU CENTRE DE FORMATION

MAIL inscriptions-85@btpcf-pdl.com

OU

COURRIER BTP CFA Vendée
23 rond point du Coteau - BP 02
85001 LA ROCHE SUR YON Cedex

INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

Raison sociale :

Statut : SARL SA EI EURL Autres :

NOM DU DIRIGEANT :
en lettres MAJUSCULES

Prénom du dirigeant :

Adresse :

Civilité : Monsieur Madame

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Portable :

E-mail :

Activité de l'entreprise :

N° de SIRET :

Nombre de salariés :

OPCO :

VOTRE CANDIDAT

NOM DU CANDIDAT :
en lettres MAJUSCULES

Prénom :

Civilité : Monsieur Madame **Adresse :**

Code postal :

Ville :

Téléphone portable :

Date de naissance :

Formation souhaitée : CAP Baccaurément Professionnel Brevet Professionnel CQP
Mention Complémentaire Titre Professionnel BTS Responsable Technique

Statut envisagé : Apprentissage Contrat de professionnalisation

Intitulé précis de la formation :

exemple : maçon, menuisier fabricant,
menuisier installateur, peintre...

Adresse où se déroulera la formation en entreprise :

si différente de l'adresse principale de l'entreprise

UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont nécessaires à la gestion de votre projet d'accueil d'un candidat en formation, dans le cadre de la mission d'intérêt public dont est investi le CFA. L'absence de réponse à un champ obligatoire est susceptible de compromettre la prise en compte de votre demande. Ces informations font également l'objet d'un suivi dans le cadre des indicateurs qualité de l'organisme de formation, ce qui représente un intérêt légitime de l'organisme à perfectionner son système de management de la qualité. Les données personnelles recueillies sont transmises au personnel du CFA pour lequel la formation est demandée, habilité à les traiter en raison de ses fonctions. Elles sont également susceptibles d'être utilisées à des fins de prospection, sauf opposition de votre part. En tous les cas, les données personnelles ne seront pas conservées au-delà de 3 ans à compter de la date de renseignement du formulaire. Cependant, si votre projet de formation d'un candidat est validé, ce dossier sera conservé pendant la durée de la convention de formation et archivé pendant 5 ans à compter de la fin de celle-ci.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi que d'un droit d'opposition (qui devra être justifié), du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen. Vous pouvez exercer ces droits auprès de BTP CFA Pays de la Loire - 9 rue Marcel Sembat - 44100 Nantes. Merci de joindre un justificatif d'identité. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Je m'oppose à l'utilisation des données personnelles renseignées sur le présent formulaire à des fins de prospection.

Cachet et signature de l'entreprise

Date :

NOM DU SIGNATAIRE :

DEMANDE D'INSCRIPTION : QUELLES ÉTAPES ?

POUR L'APPRENTISSAGE

Suite à l'évolution de la réglementation liée à la formation professionnelle, c'est désormais à l'employeur de l'apprenti d'éditer le contrat d'apprentissage auprès de l'OPérateur de Compétences (OPCO) dont il dépend (selon sa convention collective). Pour ce faire, l'employeur aura besoin de la convention de formation par apprentissage fournie par le centre de formation après positionnement du futur apprenti (réalisé par le CFA).

Fiche entreprise

L'entreprise remplit, signe et transmet au CFA la fiche entreprise.

Positionnement

Le CFA positionne le futur apprenti.

Confirmation du projet

Le CFA confirme à l'entreprise le projet de formation et sollicite les informations nécessaires à l'établissement de la convention de formation.

Retour de l'entreprise

L'entreprise remplit, signe et renvoie les documents nécessaires pour l'établissement de la convention de formation.

Convention de formation

Le CFA transmet une convention de formation à l'entreprise. L'entreprise retourne au CFA la convention de formation signée.

Rédaction du contrat

L'entreprise établit le contrat d'apprentissage, en lien avec la convention de formation, l'édite et le signe avec l'apprenti (et son responsable légal).

La CMA peut accompagner les entreprises pour la rédaction du contrat de travail.

Visa du contrat

L'entreprise envoie le contrat d'apprentissage signé au CFA pour qu'il le vise.

Transmission à l'OPCO

L'entreprise dépose la convention de formation et le contrat visé à son OPCO qui en assure l'enregistrement.

Enregistrement par l'OPCO

L'OPCO vérifie dans un délai de 20 jours la complétude et la conformité du contrat.

POUR LES CONTRATS DE PRO

Positionnement

Le centre de formation positionne le futur apprenant.

Fiche entreprise

L'entreprise remplit, signe et transmet au centre de formation la fiche entreprise.

Devis

Le centre de formation propose un projet de formation et envoie un devis à l'entreprise.

Contact OPCO

L'entreprise contacte son OPCO pour connaître les conditions de prise en charge de la formation.

Retour du devis

L'entreprise signe le devis et le renvoie au centre de formation.

Convention de formation

À réception du devis signé, le centre de formation envoie la convention de formation à l'entreprise pour signature.

Contrat

L'entreprise établit le contrat de professionnalisation.

Demande de prise en charge de l'OPCO

L'entreprise remplit la demande de prise en charge de la formation auprès de son OPCO.

Retour par l'OPCO

L'OPCO statue sur la demande de prise en charge de l'entreprise.

Accord de financement

L'entreprise envoie au centre de formation l'accord de financement.

VOS CONTACTS

AU CENTRE DE FORMATION

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ? Les équipes de BTP CFA Vendée sont à votre service pour vous accompagner, contactez :

CAROLE CAVOLEAU

Pour les contrats d'apprentissage

☎ 02 51 62 26 29
06 01 14 33 87

✉ carole.cavoleau@btpcfa-pdl.com

HÉLÈNE COFFINEAU

Pour les contrats de pro

☎ 02 51 62 78 70

✉ helene.coffineau@btpcfa-pdl.com

ANNE-LAURE BARREAU

Référent pour les candidats en situation de handicap :

☎ 02 51 62 70 70

✉ annelaure.barreau@btpcfa-pdl.com

BTP CFA VENDÉE - ISMP

23 rond point du Coteau - BP 02
85001 LA ROCHE SUR YON Cedex

[f](#) [@btpcfavendee](#)

www.btpcfa85.com

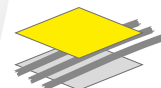
[f](#) [@ismpvendee](#)

www.ismp-vendee.com

BTP CFA PAYS-DE-LA-LOIRE
9 rue Marcel Sembat
44100 NANTES

n°SIRET : 786 055 293 00033
APE : 8532Z

Association Loi 1901. Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 52 44 06690 44 auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



BTP CFA VENDÉE
MEMBRE DE

BTP CFA
PAYS DE LA LOIRE

Association régionale des CFA du BTP des Pays de la Loire